

Questions orales

d'assurance-maladie et de l'enseignement postsecondaire?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, les propos du député ne résistent pas à l'examen des faits.

En 1990-1991, nous avons transféré 1 000 376 000 \$ à Terre-Neuve, soit environ 44 p. 100 de son budget total.

En 1991-1992, cette province recevra 1 434 000 000 \$. C'est une augmentation, et non une diminution. Donc, je ne sais pas où le député a pris cette idée de diminution.

Ce fut intéressant de lire les commentaires du premier ministre et du ministre des Finances de Terre-Neuve. Je dois dire que ce ministre des Finances a félicité son homologue fédéral pour le budget qu'il a présenté.

Terre-Neuve recevra plus l'an prochain que cette année. Je ne sais pas exactement quels chiffres le député a examinés, mais de toute façon il ferait mieux de se trouver un autre chercheur.

* * *

LE CHÔMAGE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Madame la Présidente, ma question s'adresse au véritable patron, le vice-premier ministre du Canada.

Comme nous sommes des compatriotes de l'Ouest, il a sûrement remarqué que la récession se fait maintenant sentir très concrètement dans l'ouest du Canada; on trouve là-bas des endroits où le taux de chômage atteint 15 ou même 20 p. 100. À Saskatoon, c'est actuellement 11,8 p. 100.

Voici la question que je veux poser au vice-premier ministre du pays. A-t-il le courage de téléphoner au gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, pour exiger qu'il baisse les taux d'intérêt au pays, de façon que ceux-ci s'alignent davantage sur le taux d'escompte des États-Unis? L'écart est actuellement de 4 p. 100 et il ne devrait pas dépasser 2 p. 100. A-t-il le courage, à titre de vice-premier ministre, de téléphoner à John Crow pour lui dire de baisser les taux d'intérêt, ce qui permettra un accroissement des exportations et la création d'emplois pour les Canadiens de l'Ouest?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, une des bonnes nouvelles parmi le peu qu'on en trouve dans les statistiques sur l'emploi aujourd'hui, c'est que celui-ci a effectivement connu une hausse en Alberta le mois dernier. Des emplois sont donc créés dans l'Ouest.

Le député a parfaitement raison de dire que dans d'autres régions, il y a des endroits où le taux de chômage est élevé. Il est certain que nous nous préoccupons beaucoup de la question. La solution ne consiste pas simplement à baisser automatiquement les taux d'intérêt. Le député prétend que c'est ce qu'il faudrait faire. Il était de ceux qui demandaient une baisse des taux de 2 p. 100; les taux ont maintenant chuté de 4 p. 100.

Le député devrait parfaitement savoir que nous avons baissé les taux d'intérêt pour relancer l'économie.

Il parle aussi des écarts. Jetons donc un coup d'oeil sur ces écarts, pour rectifier ses statistiques.

Aux États-Unis, le taux préférentiel est de 9 p. 100, tandis qu'au Canada, il est de 11 1/4 p. 100. Il s'agit donc d'une différence de 2 1/4 p. 100 dans le taux préférentiel, ce qui n'est pas si mal.

Mme le vice-président: Je pense que le ministre a répondu à la question. Nous allons poursuivre pour permettre au plus grand nombre de députés possible de s'exprimer.

* * *

LES CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Madame la Présidente, nous avons appris, hier, qu'un contrôleur de la circulation aérienne de l'aéroport international de Halifax avait dû fermer la tour de contrôle pour faire un petit somme. Aujourd'hui, j'ai appris qu'on supprimait cinq postes de contrôleur aérien à l'aéroport international Pearson de Toronto pour épargner sur les primes d'heures supplémentaires.

Ma question s'adresse au vice-premier ministre, le père de la déréglementation dans l'industrie du transport au Canada. Pourquoi le gouvernement est-il prêt à risquer des vies humaines pour épargner de l'argent?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Madame la Présidente, le député dénature les faits. Je ne suis pas au courant de toutes les circonstances de l'incident de Halifax. Si le député les connaît, il pourrait peut-être nous renseigner.

Il y a deux points dans la question. En ce qui concerne l'incident de Halifax, le ministre des Transports enquête sur la question. Il est évident que si le contrôleur aérien n'était pas en état de travailler, il a pris la bonne décision. Mais il faut d'abord établir les faits.